

**L'être juif ou l'être étranger.  
L'expérience des hommes indésirables dans les camps  
d'internement français dans l'autobiographie de Jean-  
Jacques Bernard**

*Résumé*

La Seconde Guerre mondiale a été marquée par de nombreux événements tragiques, y compris les camps d'internement en France. Selon Denis Peschanski (2002), l'histoire de ces camps se divise en quatre phases : l'exception (1938–1940), l'exclusion (1940–1942), la déportation (1942–1944) et l'exception (1944–1946). Après l'occupation nazie, ces camps ont accueilli divers groupes considérés comme « indésirables », notamment des communistes, des Juifs, des Tsiganes, des francs-maçons, etc. Les Juifs, qu'ils soient de nationalité française ou étrangère, ont également été arrêtés et internés dans ces camps, souvent situés dans le nord de la France. Les manuscrits de ces expériences traumatiques sont rares, mais essentiels. L'un des survivants, Jean-Jacques Bernard, romancier et dramaturge français, raconte son internement dans son œuvre autobiographique *Le Camp de la mort lente. Compiègne 1941–1942*. Clara Lévy souligne que la judéité d'un écrivain peut se percevoir à travers l'intrigue, les idées et la forme de son œuvre. Cet article vise à analyser comment les Français intitulés juifs ont vécu l'internement, comment la judéité transparait dans l'œuvre de Bernard, et si leur identité juive ou française s'est renforcée durant leur emprisonnement.

**Mots-clés :** Seconde Guerre mondiale, collaboration franco-allemande, camp d'internement français, (non-)judéité, autobiographie

*Abstract*

The Second World War was marked by many tragic events, including the internment camps in France. According to Denis Peschanski, the history of these camps can be divided into four phases: “exception (1938–1940), exclusion (1940–1942), deportation (1942–1944) and exception again (1944–1946)”. After the Nazi occupation, these camps took in various groups considered “undesirable”, including Communists, Jews, Gypsies, Freemasons, etc. Jews, whether of French or foreign nationality, were also arrested and interned in these camps, often located in northern France. Manuscripts of these traumatic experiences are rare, but essential. One of the survivors, Jean-Jacques Bernard, a French novelist and playwright, recounts his internment in his autobiographical work *Le Camp de la mort lente. Compiègne 1941–1942*. Clara Lévy points out that a writer's Jewishness can be perceived through the plot, ideas and form of his work. The aim of this article is to analyse how the French writers labelled Jewish experienced their internment, how their

Jewishness is reflected in Bernard's work, and whether their Jewish or French identity was strengthened during their imprisonment.

*Keywords:* Second World War, Franco-German collaboration, French internment camp, (Non-)Jewish identity, Autobiography

### *Introduction*

Le XX<sup>e</sup> siècle est connu en tant que le siècle des camps qui est, sans doute, en relation avec les guerres (Kotek et Rigoulot 2000), plus précisément, dans ce cas, avec la Seconde Guerre mondiale. Dès le début de cette période, on peut constater différentes formes d'emprisonnement et de privation de liberté, plus souvent sans que les victimes aient commis de délits. L'objectif de ces enfermements en France était en général la défense du pays contre les « éléments indésirables ».

Cependant, étant donné que par culture et par pays, l'utilisation de la terminologie se diffère, il serait convenable de traiter premièrement le contexte historique et l'origine de l'expression « concentration » ou « concentrationnaire ». Par conséquent, premièrement, nous visons, dans cet article, à présenter des informations générales à propos du camp où l'auteur, autrement dit, le protagoniste de notre étude a été interné. Deuxièmement, l'on souhaite également mettre en place un cadre littéraire car, autant dans le contexte historique que littéraire, les autobiographies qui traitent de l'Holocauste ont reçu plus d'attention. Nous avons ainsi l'intention de montrer, en nous appuyant sur des théories pertinentes, que les manuscrits abordant les camps d'internement français s'inscrivent dans la littérature concentrationnaire, mais non pas dans la littérature de l'Holocauste.

Pour justifier cette affirmation, nous examinerons et analyserons, de certaines perspectives, telles que la judéité, la faim et les relations entre les compagnons, l'œuvre de Jean-Jacques Bernard, intitulée *Le camp de la mort lente. Compiègne 1941–1942*. En décrivant également la littérature juive, nous constaterons que l'œuvre analysée est un cas particulier. Il ne s'agit pas, dans le cas de Jean-Jacques Bernard, de la littérature typique et familière de l'Holocauste, mais de son contraire, qui peut nous emmener vers une nouveauté dans ce genre littéraire.

On souhaite ainsi examiner son œuvre de différents points de vue, y compris de l'acceptation ou du refus de la judéité, du point de vue de l'*hospitalité*, de la camaraderie et des expériences corporelles trouvant leur origine dans la malnutrition et dans les maladies qui régissent dans le camp d'internement français de Compiègne.

### *Contexte historique : le camp d'internement de Compiègne*

Parmi les périodes que Denis Peschanski a détaillé dans sa thèse de doctorat en 2000 et dans l'édition qu'il en a publiée, nous pouvons mentionner, en rapport avec l'œuvre à analyser, l'époque du régime de Vichy, sa politique d'exclusion et la collaboration franco-allemande. À l'origine, les autorités françaises ont commencé à

installer des camps à cause de l'exode massif des Espagnols, toutefois, avec l'arrivée du régime de Vichy et l'occupation nazie de la France, les desseins ont changé (Peschanski 2002 : 36–44). Les rafles ont visé principalement des Juifs, des nomades étrangers et français, des communistes, des francs-maçons, finalement, tout ceux dont les opinions idéologiques ne coïncidaient pas avec celles de Vichy, et qui pouvaient désigner un danger pour la France, ainsi que pour les troupes allemandes (Peschanski 2002 : 164–165).

L'administration des camps d'internement dépendait largement des autorités françaises, le ministre de l'Intérieur s'en est occupé de 1940 à 1944. En plus, le régime a fourni des fonctions clés dans la politique internementale aux préfets régionaux, étant donné que ceux-ci ont eu le droit de choisir les chefs des camps, ou dans la zone occupée, ils pouvaient confier la supervision des camps à ses collaborateurs (Peschanski 2002 : 270–276).

Tel était le camp de Compiègne de Royallieu dont l'histoire n'est point similaire aux autres, vu que c'était le seul camp qui dépendait complètement de l'administration allemande en territoire français. Étant sous ce contrôle, ce camp d'internement était en même temps un camp de transit, d'où les nazis ont déporté les prisonniers vers les camps de concentration. Pour pouvoir établir ce camp, les autorités allemandes ont eu recours à des casernes de Royallieu édifiées avant la Première Guerre mondiale (Pfeiffert et Jouin 1996 : 450). Ils ont changé son appellation plusieurs fois, car, au début, ils ont visé à emprisonner les militaires étrangers, par exemple britanniques, mais aussi des Français. De surcroît, la population du camp était diverse pendant les années de 1941 à 1944. Ils y ont envoyé au total 53 785 personnes, juste déprivées de leur liberté ou bien internées avant et transportées d'un autre camp. La plupart des détenus n'avaient commis aucun délit, la raison de leur emprisonnement était d'être communiste, juif ou de race, de nationalité ou d'idéologie politique différentes. Les plus nombreux étaient les communistes et les internés raciaux (Pfeiffert et Jouin 1996 : 452–453).

Étant un camp immense, les Allemands l'ont divisé en trois secteurs : le secteur A pour les prisonniers français (communistes, résistants, politiques, etc.), le secteur B pour les prisonniers militaires alliés (certains bâtiments recevaient des Américains également), et le secteur C pour les Juifs, ainsi que, pendant une courte période, pour les Russes. Le camp a été isolé par des murs et des barbelés et surveillé à partir des miradors. Les baraques ont été disposés en une forme « U » qui a rendu possible de mieux séparer les prisonniers (Pfeiffert et Jouin 1996 : 458–461).

En ce qui concerne les conditions à Royallieu, elles varient d'un secteur à l'autre : certains détenu ont reçu assez de nourriture, ont pu recevoir des colis ou des lettres, tandis que d'autres ont été de plus en plus discriminés et mal traités. Dans quelques chambrées, vingt-quatre lits doubles ont été installés, « c'est-à-dire 24 couchettes superposées l'une sur l'autre, ce qui faisait 48 places... Comme matelas, il y avait une paille en ficelle de papier » (Hoen 1945 : 78), que les internés ont préparé eux-mêmes. De cette façon, les chambrées sont devenues surpeuplées dont la conséquence était l'hygiène lamentable. Les installations étant largement insuffisantes, les internés ont fait face à un grand manque d'équipements sanitaires

et seulement cent lavabos par camps, ce qui menait jusqu'à la prolifération de la vermine (Pfeiffert et Jouin 1996 : 463). Les rations de nourriture ont aggravé la situation, vu que tout ce que les internés ont reçu n'était que de l'eau chaude avec quelques légumes, deux fois par jour, avec deux cents grammes de pain (Pfeiffert et Jouin 1996 : 463).

Pour passer le temps, les internés ne devaient pas travailler, mais ils ont certainement essayé de transmettre le rôle social auquel ils étaient déjà habitués, malgré les circonstances complètement différentes des camps. Les hommes ont tenté d'organiser des salons de barbier, de la cordonnerie, ainsi que des activités culturelles : des comités d'étude et des conférences sur thèmes divers, des pièces de théâtre et des matchs de sport, plus précisément de football et de basket (Pfeiffert et Jouin 1996 : 466). Ces initiatives ont servi de méthodes à survivre, de faire écouler le temps plus rapidement et d'oublier un peu l'angoisse provoquée par l'enfermement. Dans les chapitres suivants, nous avons l'intention de relever des modes et techniques qui permettent aux détenus de survivre jour après jour dans le camp.

#### *Théorie et contexte littéraires : écriture autobiographique et écriture juive*

Certes, quand les termes « écriture autobiographique » et « écriture juive » apparaissent ensemble dans un contexte, on a tendance à penser à la littérature concentrationnaire, plus précisément de la Shoah. On n'a point tort, étant donné que dans le canon littéraire ce sont les œuvres de David Rousset, Jorge Semprun, Charlotte Delbo ou des auteurs Hongrois, tels que Miklós Radnóti ou Imre Kertész, qui ont bien déterminé ce genre dans la littérature.

Toutefois, il serait important de remarquer que le mot concentrationnaire ne se réfère aux camps nazis que depuis la publication de l'ouvrage de David Rousset. Survivant des camps de mort de Neuengamme et Buchenwald, il a écrit un livre, intitulé *L'univers concentrationnaire*, qui a exercé une grande influence sur l'utilisation de la terminologie (Hamel 2005 : 231–250). Avant, même pendant la Première Guerre mondiale, quand la France a établi plusieurs camps, on les a appelés camps de concentration, alors que ceux-ci n'avaient pas pour dessein l'extermination planifiée, mais de concentrer, de réunir dans des endroits fermés les étrangers et les « éléments indésirables » (voir Farcy 1995).

Par le biais d'une clarification du contexte historique et de la terminologie, il s'avère que la question de l'étranger ou l'élément étranger était primordiale à l'époque pour le gouvernement français. Il est évident que l'on doit recourir à la pensée déridienne, au terme de *l'hostipitalité* que Jacques Derrida a créé et qui comprend les mots *hospitalité* et *hostilité*. Par ce terme, il se manifeste une sorte d'ambivalence envers l'invité, un désarroi s'il faut accepter ou rejeter ce qui est étrange. Cet étranger introduit toujours une autre culture, un autre comportement, des valeurs, des habitudes hors du commun par rapport à ceux du milieu dans lequel il se trouve (Derrida 1997). De cette façon, le régime de Vichy a exclu, a discriminé tout ce qu'il a trouvé dangereux. En plus, les autorités françaises et allemandes ont largement contribué au fait que tous les Français considérés dangereux – d'origine

juive, juifs ou non-juifs – perdent leur nationalité française (Peschanski 2002 : 345–379). De cette façon, le régime de Vichy antisémite a interné dans les camps d'internement, puis déporté presque toutes les victimes (Peschanski 2002 : 345–379). C'est de ces événements que le terme du camp de concentration gagne le sens que l'on y attribue de nos jours.

Ces événements incitent de nombreux auteurs, dont Derrida et Bernard, de raconter leurs traumas, souvent sous forme de mémoire ou d'œuvre autobiographique. En parlant de l'autobiographie, on ne peut tout de même pas ignorer le nom de certains théoriciens de première importance, en l'occurrence celui de Paul de Man ou de Philippe Lejeune. Théoricien de la littérature américaine et spécialiste de l'autobiographie, de Man traite abondamment la valeur et la référentialité des œuvres. Ils déclarent que dans les ouvrages autobiographiques, il y a une fusion entre le narrateur et le personnage qui vit les événements réels – dans notre cas, historiques. Par conséquent, l'auteur utilise en général le pronom « je » au lieu de la troisième personne du singulier. En conséquence, tout ce que l'auteur écrit est représenté de manière plus directe, plus humaine, comme si le lecteur avait vécu, lui-même, les mêmes événements à la même époque. La première personne du singulier utilisée dans les autobiographies laisse souvent la personne du destinataire non spécifiée, et le dialogue interne se mélange avec la communication littéraire dans le cadre d'une narration rétrospective (Lejeune 2003 : 94–109). Paul de Man, dans son étude *Autobiography as De-facement* affirme que l'autobiographie repose sur des faits réels et vérifiables de manière moins ambiguë que la fiction. Elle appartient à un mode de représentation plus simple que la fiction. Bien qu'elle puisse inclure des rêves et des fantasmes, ces écarts sont liés à un sujet dont l'identité est clairement définie par son nom propre (G. Loureiro 1984 : 67–81).

Pour retourner un peu vers la judéité dans les manuscrits littéraires, il faut bien signaler que la question d'identité apparaît dans ce cas, ce que l'on a essayé de suggérer en mentionnant très brièvement le nom et les pensées de Jacques Derrida. Clara Lévy, professeure de sociologie à l'université Paris 8 et chercheuse, dans son article intitulé *Le double lien entre écriture et identité : le cas des écrivains juifs contemporains de langue française* distingue le judaïsme de la judéité, en déclarant que dans le cas du judaïsme, on parle des doctrines et des institutions religieuses, tandis que dans le cas de la judéité, il s'agit d'un sentiment subjectif d'appartenance. Elle établit également les critères de l'écrivain juif. Pour elle, afin d'être un auteur juif, soit il est juif de naissance ; soit il parle l'hébreu, le yiddish, le judéo-arabe à côté du français ; soit il aborde ou met en action des personnages juifs et des thèmes qui peuvent les toucher ; mais lui-même peut être non-juif en évoquant des situations et personnages en relation avec cette religion ou ce peuple (Lévy 2001 : 75–90).

Comme nous l'avons déjà mentionné, il existe plusieurs catégories de la littérature concentrationnaire qui abordent la situation des Juifs ou non-Juifs de nos perspectives. Les deux que l'on a jusqu'ici observé sont les manuscrits qui traitent les camps d'internement français, puis la déportation et les camps de la mort, et les œuvres qui traitent les camps d'internement français mais ne mentionnent pas les camps d'extermination (soit l'interné a eu la chance de s'évader, soit de se libérer, par exemple, à cause de son état de santé).

L'œuvre de Jean-Jacques Bernard, intitulée *Le Camp de la mort lente. Compiègne 1941–1942*, traite des expériences vécues, c'est-à-dire une expérience directe des événements qu'il a écrit d'une part pour commémorer les morts et d'autre part pour rechercher un soulagement, un réconfort des horreurs qu'il a expérimentées. Dans les chapitres suivants, nous visons à présenter son œuvre littéraire et ses valeurs artistiques, tout en soulignant les signes de l'*hostipitalité*, la judéité et l'expérience concentrationnaire du point de vue des camps d'internement sur le territoire français.

*L'auteur discriminé, l'auteur étranger malgré sa nationalité*

Jean-Jacques Bernard, dramaturge et romancier français se faisait populaire pour plusieurs activités artistiques à l'époque. Il est né en 1888 et est mort en 1972 en France. Son père, Tristan Bernard, était romancier, chroniqueur, humoriste et dramaturge. Après avoir rempli plusieurs fonctions durant la Première Guerre mondiale, Jean-Jacques Bernard s'est installé avec sa femme et ses enfants à Paris et a commencé sa carrière en tant que dramaturge. Il a présenté de nombreuses pièces de théâtre dans plusieurs salles, à la Comédie-Française ou au Théâtre de l'Odéon. Il était même élu vice-président de la commission des Auteurs dramatiques entre 1930 et 1940 (Bernard 2006 : 11–14)<sup>1</sup>.

Cependant, le 12 décembre 1941, un tournant inattendu a rompu son activité professionnelle, vu qu'il a été arrêté à son domicile ce jour-là lors de la rafle « des notables ». Ensuite, après avoir passé une journée entière au manège de l'École militaire à Paris, il a été emmené au camp de Royallieu-Compiègne où il serait interné pendant trois mois. Il a été libéré le 13 mars 1942 à cause de/grâce à (on se permet d'utiliser ce terme de causalité, vu qu'à cette époque, ceux libérés des camps, étaient plus chanceux) son état de santé. Deux ans après sa libération, dans le mois de décembre, il publie son œuvre chez Albin Michel pour commémorer ses compagnons et leur internement. Il décède le 12 septembre 1972, en léguant une multitude d'œuvres théâtrales et littéraires, ainsi qu'une grande carrière. (Bernard 2006 : 11–14).

Nous analyserons, dans ce qui suit, l'autobiographie de Jean-Jacques Bernard selon les points de vue de l'*hostipitalité*, de l'expérience corporelle (la proximité des autres compagnons, soldats ou infirmiers, l'influence de la faim et de la maladie sur le corps), de la relation avec les compagnons, ainsi que des activités culturelles (car cela ne pouvait pas se réaliser sans les compagnons) et de la judéité hors du commun qui apparaît dans le manuscrit.

*De la vie libre à la vie internée*

Jean-Jacques Bernard raconte son histoire de plusieurs perspectives : la famine, la soif, la maladie, la corruption, les compagnons, les soldats cruels, les activités

---

<sup>1</sup> Son texte est introduit par sa biographie dans la nouvelle édition.

culturelles, bref, il n'évite aucune expérience auxquelles il assiste pendant son internement. Il divise son œuvre en quatre parties intitulées *L'arrachement*, *Royallieu*, *La descente*, *L'infirmerie*. Dans la nouvelle édition, le lecteur peut également constater la présence des annexes des articles sur son manuscrit *Le camp de la mort lente* et des lettres d'autres internés de Compiègne, ainsi que des correspondances de Jean-Jacques Bernard avec ses lecteurs. En plus, une liste des personnes décédées de décembre 1941 à mars 1942 au camp est également publiée.

L'auteur est arrêté à cause de ces ancêtres qui pratiquaient le judaïsme autrefois. Il est jugé Mischling, juif, par les lois allemandes créées sous le Troisième Reich. Ces lois ont été commencées à être appliquées en France également après la consolidation du pouvoir nazi par biais de la collaboration. C'est, de cette façon, que l'identité juive devient une question primordiale dans le texte. Dès le début du livre, il déclare que ni lui ni ses compagnons proches ne se disent pas juifs mais « uniquement Français ». Il raconte que « [...] ces hommes nés et élevés en climat français, avec tout ce que ce climat comporte de tradition latine et même chrétienne, et pour qui le concept d'une nation juive n'était qu'une création arbitraire » (Bernard 2006 : 66). Ce passage ne traduit aucun jugement que ce soit vis-à-vis des « Juifs-juifs », comme il les appelle, mais reflète tout simplement son incompréhension concernant son internement parce qu'il ne suit ni les doctrines ni la culture juive.

Si l'idée d'une communauté juive fut repoussée par la plupart d'entre nous comme périmée, arbitraire et blessante, en revanche, sur le plan humain, le sentiment d'une solidarité fut complet. [...] Réaction toute sentimentale, purement humaine. Sur le fond du problème, la réponse de presque tous ces Français à cette tentative de régression par la violence fut tout simplement : « Non ! » La véritable solidarité des Français de Royallieu s'établit donc sur une dénégation, sur un refus. (Bernard 2006 : 110–111)

Bien qu'il refuse complètement d'être qualifié comme juif, il énonce son sentiment de solidarité avec ceux qui s'identifient juifs. Il est, néanmoins, énormément déconcerté par la situation en général. En plus de ce sentiment, ils craignent de mentionner ou parler de l'exclusion et de l'injustice à propos de la judéité ou du judaïsme. Cela est justifié par le fait que quand ils organisent un événement culturel (souvent des conférences), un seul thème est interdit : évoquer la question juive et la question allemande. Ils se sentent marginalisés, comme chez Derrida, la judéité devient une métaphore de l'étrangeté et de l'injustice. Comme le philosophe franco-algérien, les internés explorent également la responsabilité envers l'autre, l'accueil de l'altérité et les impératifs moraux (Robin 2002 : 207–218).

Pour illustrer notre propos, il suffit de mentionner les tentatives de Jean-Jacques Bernard et de ses compagnons, décrites dans son œuvre rétrospective, qui visent à recréer une communauté qui existait avant l'internement. Ils organisent des conférences (par exemple, sur les ballets russes), des entrevues, des théâtres (c'est la première fois où l'auteur n'écrit pas de pièce, mais la présente sur scène), des récitations, etc. pour faire passer le temps. Quand ils ont la possibilité, ils sont toujours ensemble. En plus, ils tentent d'installer différents services comme celui du

cirage des chaussures ou du barbier pour se souvenir du bon vieux temps, qui deviennent les symboles d'une sorte de nostalgie.

Quand on examine la relation des compagnons dans le camp, outre les événements culturels, il convient de mentionner la situation de l'alimentation également. Dans chaque camp, ils installent des cantines dont la qualité dépendait largement de l'identité des prisonniers. Au camp des Juifs, la quantité de la nourriture distribuée est bien limitée. Les internés reçoivent quelques fois des paquets de la Croix-Rouge et de leur famille en cachette, dans lesquels ils envoient de la nourriture. Quand quelqu'un en obtient, il le partage avec les autres sans qu'ils en demandent :

J'ai reçu un peu de chocolat [...]. Si j'eus parfois la joie de pouvoir offrir de telles aubaines, j'eus bien entendu aussi celle d'en recevoir. Il était rare que l'un de nous reçût un paquet sans en partager au moins une partie. Il était de voir combien, parmi ces hommes qui avaient faim, était répandu ce souci de partager. Ce souci prenait parfois des formes touchantes. Je me souviens d'un soir où je rentrais à la chambrée, en me disant : « Quelle joie j'aurais, avant de m'endormir, à prendre quelque chose de rafraîchissant ! » Bizarre prescience ! Sur mon lit, quelqu'un avait déposé une demi-orange. Il y avait pareillement une demi-orange sur tous les lits. L'un de nos compagnons avait reçu un paquet. Il n'avait même pas pu attendre notre retour. Oh ! Que le cœur humain, dont on dit tant de mal, peut être riche en fraîches tendresses ! (Bernard 2006 : 129)

Ce partage sera une représentation de la camaraderie et de la solidarité tout au long de l'œuvre. L'autre n'est jamais abandonné, aucun conflit, aucune compétition n'entre en jeu parmi les détenus. Ils s'entraident toujours, que ce soit pour les vêtements, la nourriture ou les médicaments, mais si l'un d'eux a des produits de toilette en réserve, il les partage avec l'autre. Toutefois, en manquant de l'alimentation suffisante, leur état de santé commence à s'aggraver. Les activités culturelles se réduisent au fil du temps, car ils deviennent de plus en plus faibles. L'auteur est transféré, avec quelques compagnons, à l'infirmierie où il fait, ironiquement et d'une façon grotesque, ses premières constatations sur l'influence de la faim sur son corps. Cette expérience corporelle est profonde et unique, symbolisant la souffrance provoquée par le camp de la mort lente et la fin de l'histoire :

Un soir, en me déshabillant, je regardai machinalement mes cuisses. Je me rendis brusquement compte que je n'en avais plus. [...] L'expression « n'avoir que la peau sur les os » devenait une réalité. [...] Les coudes saillaient pareillement sur les bras effilés. Les côtés, les clavicules, les omoplates semblaient prêtes à crever la peau. (Bernard 2006 : 142)

Il sera, à la suite d'une amélioration modeste de son état de santé, libéré et s'échappe ainsi à la Solution finale des Allemands. Il se retrouve avec sa femme et ses enfants, et conséquemment, rédige trente mois après sa libération son œuvre littéraire commémorant ces mois de camps d'internement.

### *Conclusion*

En guise de conclusion, nous ne pouvons que réitérer notre intention qui fut de donner une image modeste et concrète sur la vie dans le camp d'internement de Royallieu-Compiègne pendant la Seconde Guerre mondiale, plus précisément pendant le régime de Vichy et la collaboration franco-allemande à l'époque. Nous avons constaté que ce camp était un camp à part, étant donné que le ministre de l'Intérieur et les préfectures françaises ont cédé tout contrôle à la direction allemande.

Pour aller plus loin, avant d'examiner la vie dans le camp à travers l'ouvrage du dramaturge et écrivain français, Jean-Jacques Bernard, nous avons cherché à établir un contexte de théorie littéraire marqué par les pensées de Philippe Lejeune, Paul de Man, Jacques Derrida et Clara Lévy sur l'autobiographie et l'écriture juive. Conformément à leur théorie, nous pouvons affirmer que Jean-Jacques Bernard, qui adopte une vue intradiégétique en se focalisant sur la subjectivité et l'écriture du « je », se sentait persécuté en étant français et non juif. Au lieu d'une trouble de l'identité, cela se renforçait autant que sa solidarité envers les « Juifs-juifs ». Cette *hospitalité* de la part de la France et des Allemands a généré une solidarité forte et une entraide altruiste entre eux.

En analysant l'œuvre, le lecteur a également accès à des informations générales concernant le camp qui mettent l'accent sur le monde intérieur de Jean-Jacques Bernard. Le point de vue intradiégétique étant ici un outil au service de l'empathie et de l'identification, place le lecteur directement dans l'expérience du traumatisme, de la survie et des trois mois plein de difficultés de l'expérience d'internement.

Pour terminer notre conclusion, il faut remarquer que l'œuvre de Jean-Jacques Bernard n'appartient pas à la littérature juive. Malgré le fait qu'il traite de la question juive, elle met en scène peu de personnages juifs, ceux qui sont proches de l'auteur sont Français et lui-même, il se considère Français, ce qui fait que ce manuscrit reste indépendant de ce genre littéraire. Son œuvre, finalement, ne touche pas la littérature de la Shoah non plus, étant donné qu'il n'était pas déporté au camp d'extermination nazi, il a pu s'échapper en raison de/grâce à sa maladie causée par les conditions inhumaines dans le camp d'internement, qui fut le résultat de la collaboration franco-allemande.

UNIVERSITÉ DE PECS  
*doctorante*  
baba.viktoria@pte.hu

## BIBLIOGRAPHIE

BERNARD, Jean-Jacques (2006). *Le camp de la mort lente. Compiègne 1941–1942*, Paris : Éditions Le Manuscrit [1944].

DE MAN, Paul (1991). « La autobiografía como desfiguración », traduit de l'anglais par Ángel G. Loureiro, *Suplemento Anthropos*, n°29, 1–12, [1979].

DERRIDA, Jacques (1997). « Vendégszeretetgyűlölet », Jacques Derrida : *Ki az anya ?*, Pécs : Jelenkor, 59–93.

FARCY, Jean-Claude (1995). *Les camps de concentration français de la première guerre mondiale (1914–1920)*. Paris : Anthropos-Economica.

HAMEL, Yan (2005). « Le sport concentrationnaire : David Rousset, Georges Perec », Benoît Melançon, Yan Hamel et Geneviève Lafrance (dir.), *Des mots et des muscles ! Représentations des pratiques sportives*, Québec : Nota bene, 231–250.

HOEN, Jean (1945). *De Compiègne à Buchenwald : « Frontstalag 122 » (Un camp de concentration en France)*, Paris : Bourg-Bourger.

KOTEK, Joël, Pierre RIGOULOT (2000). *A táborok évszázada. Fogva tartás, koncentrálás, megsemmisítés. A radikális bűn száz éve*, Budapest : Nagyvilág.

LEJEUNE, Philippe (1975). *Le pacte autobiographique*, Paris : Seuil.

LEJEUNE, Philippe (2003). « Önéletírás, élettörténet, napló », Zoltán Z. Varga (dir.), *Válogatás Philippe Lejeune írásaiból*, Budapest : L'Harmattan.

LÉVY, Clara (2001). « Le double lien entre écriture et identité : le cas des écrivains juifs contemporains de langue française », *Sociétés contemporaines*, vol. 4., n°44, hiver, 75–90.

PESCHANSKI, Denis (2002). *La France des camps. L'internement 1938–1946*, Paris : Gallimard.

PFEIFFERT, Sabine, Laurent JOUIN (1996). « Le camp d'internement de Compiègne », *Revue Historique* 295, 598, no. 2, avril-juin, 449–474.

ROBIN, Régine (2002). « Autobiographie et judéité chez Jacques Derrida », *Études françaises*, vol. 38, n°12, 207–218.